



Comité directeur du 2 décembre 2017

Extrait de compte-rendu

Point 6 : achat siège social

Intervenants : Véronique Gensac, JC Benintende et Sophie Maurel

Proposition d'achat de locaux –annexe jointe.

Rappel du cadre donné par Gérard Vieux : l'Assemblée générale a donné mandat au Comité directeur pour rechercher, dans les limites décrites dans la présentation jointe, des locaux.

Jean-Claude Bénintende remercie Véronique Gensac pour la confiance qu'elle lui a accordée en lui laissant la gestion de ce dossier et Sophie Maurel pour son efficace collaboration.

Une présentation détaillée du projet est projetée : localisation, photos, plan en 3D, financement, calendrier. Voir PJ.

L'objectif était de trouver des locaux accessibles pour le personnel et pour les élus se déplaçant au siège de la fédération.

Les locaux proposés sont situés à Nice Nord dans un quartier résidentiel, en rez-de-chaussée et ne nécessitent pas trop de travaux.

Coût total de l'investissement : 434 000 € (prix d'achat 330 000 €, estimation des travaux et frais notariés 104 000 €).

Compte-tenu des provisions déjà faites pour cette acquisition sur les exercices précédents (2015 et 2016), celles estimées sur le résultat 2017, il est proposé le financement suivant :

- 284 000 € sur fonds propres ;
- 150 000 € financés par un prêt sur 7 ans au taux de 0,85% sans condition.

Il est précisé au Comité directeur qu'un compromis d'achat avait été signé avec une clause suspensive liée à la validation du Comité directeur du 2 décembre, ceci afin de garantir notre souhait d'acquisition.

Véronique Gensac souligne qu'outre le fait que cet achat est un bon investissement pour la fédération, il est important de déménager le siège social en raison du mauvais état de l'immeuble abritant les locaux actuels. Les conditions de travail du personnel administratif s'en trouveront améliorées.

L'ensemble du Comité directeur remercie Jean-Claude Benintende et Sophie Maurel pour leur implication sur ce dossier.

Vote : à main levée

Nombre de votants : 27

Résultat du vote : « validez-vous la proposition d'achat des locaux situés 1 place Goiran à Nice au prix de 330 000 euros et l'estimation des frais annexes à 104 000 euros ainsi que le projet de financement ? »

Pour : à l'unanimité.

Le Bureau directeur est chargé de suivre la finalisation de l'achat et l'exécution des travaux.

Le déménagement est prévu courant mai 2018.

Le Comité directeur est remercié pour sa confiance.

V. GENSAC